

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 03 FEVRIERE 2020 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 27 janvier 2020, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente,

Secrétaire de séance : Jean BERNARD

***Présents :** Jean BERNARD, Jean-Marie BARRAL, Julien BRENIERE (à partir de 18 h 30), Christian DURAND, Jérôme ARNAUD (à partir de 18 h 15), Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Mireille SERRES, Gérard MARCELLIN (jusqu'à 19 h 30), Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Franck BERNARD-BRUNEL, Pierre VOLLAIRE, Pierre DOUSSOT, Gustave BOSQ, Valérie ROSSI, Jean Louis GLEIZE, Yves LELONG, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.*

***Absente :** Martine ASSANDRI*

***Absents excusés :** Georges GAMBAUDO donne pouvoir à Valérie GRECARD, Camille BONNET donne pouvoir à Jessica GUIARD, Jacques GASQUET donne pouvoir à Chantal ROUX, Julien BRENIERE donne pouvoir à Jean-Marie BARRAL (jusqu'à 18h30) André DI VUOLO donne pouvoir à Jérôme ARNAUD, Véronique PONS donne pouvoir à Christian DURAND, Gérard GARNIER donne pouvoir à Jean-Pierre GANDOIS, Danielle BENOIT CRESPIEN donne pouvoir à Jehanne MARROU, Didier STEINVILLE donne pouvoir à Valérie ROSSI, Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Marc AUDIER (à compter de 19h30)*

RAPPORT N° 2020/01 : 7-1 Décisions budgétaires : Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2020

L'élaboration du budget primitif est précédée d'un débat d'orientation budgétaire en application des articles L-2312-1, L-2313-1 et L-5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, Madame la Présidente présente les orientations budgétaires pour l'année 2020.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- De discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités de budget primitif,
- D'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

La teneur du débat intervenu sur les orientations proposées apparaîtra dans le compte-rendu de séance qui sera soumis à l'approbation des membres du conseil communautaire à la prochaine séance.

Les orientations budgétaires concernent la Communauté de Communes de Serre-Ponçon avec l'ensemble de ses régies.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente, entendue et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **DE PRENDRE** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire intervenu au sein du Conseil communautaire portant sur les orientations générales à retenir pour l'exercice 2020 dont la teneur figurera au compte rendu de séance qui sera soumis à approbation du Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOD